

▲ Licence Géographie et aménagement

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

La licence mention géographie et aménagement est une formation qui se déroule en trois ans, soit 6 semestres d'enseignement permettant d'obtenir 180, ECTS. Elle comprend une majorité d'unités fondamentales et quelques unités optionnelles permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours. La première année est mutualisée avec la licence d'histoire. Cela permet aux étudiants d'acquérir de solides connaissances et savoir-faire dans ces deux domaines complémentaires des sciences humaines indispensables pour la poursuite de leurs études. La seconde et la troisième année sont spécialisées en géographie, avec des enseignements relevant entre autres de l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement durable et la géographie des risques. La formation est adaptée au contexte calédonien. Dans les enseignements généraux, des exemples calédoniens ou océaniques sont systématiquement développés en cours et/ou en TD. À cela s'ajoutent des enseignements spécifiques et non optionnels sur des thématiques locales et régionales (géographie de la Nouvelle-Calédonie, géographie de l'Océanie insulaire, villes et urbanité en Océanie, etc.). Enfin, une solide formation en géomatique, système d'information géographique (SIG) et télédétection est dispensée en L2 et en L3.

CONNAISSANCES ACQUISES À L'ISSUE DE LA FORMATION

Connaissances en géographie générale, analyse spatiale, dynamiques territoriales, aménagement rural et urbain, urbanisme (réhabilitation et rénovation urbaine), développement durable (agriculture durable, tourisme durable, ville durable et éco-quartiers...), bases de données et systèmes d'information géographique.

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ÉVALUÉES

- ✓ Diagnostic environnemental ;
- ✓ diagnostic territorial ;
- ✓ méthodes d'enquête en sciences humaines ;
- ✓ géomatique, SIG, télédétection ;
- ✓ évaluation des risques naturels, sanitaires et technologiques sur une commune (en vue de l'élaboration des plans communaux de sauvegarde) ;
- ✓ développement local.



SECTEUR D'ACTIVITÉS OU EMPLOIS VISÉS

Enseignement (CAPES), bureau d'études, administration publique (services d'urbanisme et d'aménagement des mairies ou des groupements de communes...).

»» POURSUITE D'ÉTUDES

Master.

